

# LE HARCÈLEMENT, POUR L'ARRÊTER, IL FAUT EN PARLER



## NON AU HARCÈLEMENT

Dijon, lundi 5 mars 2018



# LE HARCÈLEMENT, POUR L'ARRÊTER IL FAUT EN PARLER

**Déplacement à Dijon  
Lundi 5 mars 2018**



## Édito du ministre



En novembre dernier, j'ai lancé la nouvelle campagne de prévention contre le harcèlement ; en mai prochain je remettrai le prix du concours « Non au harcèlement ». Entre ces deux événements, je tenais à réaffirmer une nouvelle fois que la lutte contre le harcèlement est pour l'Éducation nationale une priorité de tous les jours.

Le respect d'autrui est au cœur des valeurs que l'École doit transmettre aux élèves. En effet, l'École est un lieu où chacun doit se sentir en confiance pour étudier sereinement. Il n'est pas acceptable que certains élèves profitent des fragilités de leurs camarades pour les intimider ou les rabaisser.

Toute l'École se mobilise pour cette grande cause qui vise à améliorer les relations humaines dans notre société. Cela passe par la transmission des valeurs humanistes, au fondement de l'École républicaine, des idéaux des Lumières qui ont rappelé le caractère inaliénable des droits attachés à chaque individu. Quand l'École ne porte plus ces valeurs, elle ne se porte plus elle-même.

Cela passe aussi par la plus grande fermeté à l'égard des harceleurs. Il est en effet très important de montrer aux élèves que la force est toujours du côté du droit.

Les résultats des enquêtes menées cette année par le ministère montrent l'apparition de nouvelles formes d'agression, notamment via les outils numériques. Il est donc nécessaire d'approfondir encore notre action à l'École mais aussi d'agir pour prévenir tout ce qui peut se passer au-delà de l'École. C'est pourquoi je me rends à Dijon pour encourager l'initiative des « lycéens ambassadeurs » qui vont sensibiliser les élèves aux questions de harcèlement.

Rassemblés contre le harcèlement, nous construisons l'École de la confiance propice à l'épanouissement et à la réussite de tous nos élèves.

**Jean-Michel BLANQUER**  
**Ministre de l'Éducation nationale**

# Lutter contre le harcèlement

## LE HARCÈLEMENT, C'EST QUOI ?

**Violence multiforme (insultes, rumeurs, intimidations physiques ou morales) qui peut toucher tous les milieux sociaux et tous les types d'établissement**, le harcèlement peut se manifester au sein de l'école ou de l'établissement, à ses abords, sur le trajet ou dans les transports. Il peut aussi se manifester dans la sphère privée, par des appels ou des messages téléphoniques, des SMS ou d'autres messageries, des réseaux sociaux. On parle alors de cyberharcèlement. Les victimes sont souvent seules face à cette menace diffuse.

Le cyberharcèlement se pratique via les téléphones portables, les messageries instantanées, forums, chats, jeux en ligne, courriers électroniques, réseaux sociaux, site de partage de photographies, etc. **Il peut prendre plusieurs formes telles que** les intimidations, les insultes, les moqueries ou les menaces en ligne, les propagations de rumeurs, les publications d'une photo ou d'une vidéo de la victime. Il peut s'agir de sexting, contraction de « sex » et « texting » défini comme des images produites par les jeunes (17 ans et moins) qui représentent d'autres jeunes et qui pourraient être utilisées dans le cadre de la pornographie infantile et diffusées à leur insu.

Le harcèlement a des conséquences graves sur **le bien-être et la santé mentale** de ceux qui en sont victimes.

**La lutte contre le harcèlement est une priorité qui doit mobiliser l'ensemble de la communauté éducative : parents, familles, personnels, partenaires, ainsi que les élèves qui sont souvent les témoins directs de situation de harcèlement.**

### QUELQUES CHIFFRES

*(enquête de la Depp sur un échantillon représentatif de collégiens - décembre 2017)*

En 2017, **94,1 % des collégiens déclarent se sentir bien** dans leur établissement. Cette proportion est en augmentation par rapport aux enquêtes de 2013 et 2011.

En 2017, 18 % des collégiens déclarent avoir subi **au moins une atteinte** via les réseaux sociaux ou par téléphone portable (usurpation d'identité, vidéo humiliante ou diffusion de rumeurs).

7 % des collégiens déclarent avoir subi plusieurs atteintes, insultes ou humiliations par les réseaux sociaux ou par téléphone portables, ce qui s'apparente à du cyberharcèlement. Il est davantage subi par les filles (8 % contre 6 % pour les garçons) et les élèves de troisième.

## MOBILISATION NATIONALE POUR UNE ÉCOLE DE LA CONFIANCE ET DU RESPECT D'AUTRUI

### Signaux d'alerte

La complexité des situations de harcèlement exige une vigilance de tous les instants de la part des adultes. La confiance entre les familles et les équipes éducatives doit permettre le repérage précoce de ces situations qui peuvent avoir des conséquences lourdes pour les élèves, leur bien-être et leur scolarité.

Un changement brutal d'attitude, de comportement ou une baisse des résultats scolaires peuvent être les conséquences du harcèlement. Dès lors, il est très important de nouer un dialogue avec l'élève.

#### ➤ Les signes qui peuvent alerter :

- dans le domaine scolaire : retards systématiques ; détérioration, perte ou vol de son matériel ; absences ; baisses des résultats scolaires ; possession d'armes pour se protéger ; repli sur soi ; isolement du groupe ;
- dans le comportement : troubles du sommeil, plaintes, agitation, colères, anxiété, maux de ventre, énurésie (pipi au lit), pleurs, etc.

## Comment réagir en tant qu'élève et en tant que parent ?

- **L'élève** confronté à une situation de harcèlement n'osera pas toujours **en parler**. C'est pourquoi le slogan de la campagne « **le harcèlement pour l'arrêter il faut en parler** » vise à libérer la parole. Pour la même raison, le rôle des témoins est décisif dans la lutte contre le harcèlement.
- **Pour les parents**, en cas de soupçon sur des faits de harcèlement, il est important que les parents en parlent avec leurs enfants et prennent contact avec l'équipe éducative.

Depuis 2010, l'Éducation nationale met en œuvre une politique publique de prévention portée par la mission interministérielle chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire. L'Éducation nationale approfondit son action en déployant un plan en 4 axes.

## LES 4 AXES DE LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE

### Prévenir, mieux prendre en charge, informer et former.

#### 1. PRÉVENIR

- **Le déploiement des enquêtes locales sur le climat scolaire**

Proposées aux chefs d'établissements et aux directeurs et directrices d'école, **les enquêtes de climat scolaire et de victimation** sont de nouveaux outils qui permettent de mesurer les violences en milieu scolaire afin de prévenir le harcèlement entre pairs et les cyberviolences.

- **Les programmes d'enseignement, notamment l'enseignement moral et civique, l'éducation aux médias et à l'information, constituent un levier essentiel pour la prévention du harcèlement et des cyber-violences.**
- **Les plans de prévention du harcèlement**

Chaque école, chaque établissement est doté d'un **plan de prévention**. Les académies ont également élaboré des plans académiques de prévention du harcèlement.

- **Une banque de ressources évolutives : le site non au harcèlement**

Le site « Non au harcèlement » est mis à la disposition des enfants victimes, témoins ou auteurs, des familles et des professionnels avec des fiches-conseils décrivant les démarches à entreprendre pour signaler les situations (grille de repérage, annuaire, guide d'accompagnement) ; et des séquences pédagogiques adaptées aux différents cycles d'enseignement. Pour accéder aux ressources : <http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/>

- **Le concours « Non au harcèlement »**

Depuis l'année scolaire 2013-2014, le ministère organise, d'abord avec le soutien de la mutuelle MAE, puis celui de nombreux autres partenaires, le Prix « Non au harcèlement ». Celui-ci **distingue les affiches et vidéos conçues par des élèves du cycle 3 à la classe de terminale** et des personnels des établissements scolaires, dans le cadre de projets pédagogiques, ou au sein de structures péri et extra scolaires, ou encore réalisées par les élus des conseils des enfants et de jeunes des collectivités âgés de 8 à 18 ans. **En 2017, 220 lycées, 590 collèges et 124 écoles ont participé à ce concours.**

## 2. MIEUX PRENDRE EN CHARGE

### ➤ Les équipes éducatives et pédagogiques

Les équipes pédagogiques et éducatives, sous la direction des chefs d'établissement, sont mobilisées pour mener des actions de prévention et de prise en charge des victimes et de leurs familles, des témoins, des auteurs, de la classe concernée et de tout l'établissement.

### ➤ Les réseaux des référents académiques et départementaux

310 « référents harcèlement » sont répartis sur tout le territoire pour sensibiliser, accompagner et former.

### ➤ Le 3020 : un numéro d'écoute et de prise en charge des familles et des victimes

Ce dispositif téléphonique gratuit propose écoute, conseil et orientation aux personnes qui signalent une situation de harcèlement à l'école. Lorsque les situations de harcèlement sont repérées au cours de l'entretien téléphonique, elles sont, avec l'accord des personnes concernées, transmises en toute confidentialité aux référents harcèlement de l'Éducation nationale.

### ➤ Le 0800 200 000, Net Écoute pour agir contre le cyberharcèlement et les cyberviolences

Victimes, témoins et auteurs sont accueillis de manière gratuite, anonyme et confidentielle par des personnes ayant des compétences juridiques, numériques ou encore en matière de soutien psychologique.

**Net Écoute** est accessible **du lundi au vendredi, de 9h00 à 19h00** et sur le site [www.netecoute.fr](http://www.netecoute.fr).

Partenaire privilégié des principaux réseaux sociaux pour lesquels elle est reconnue tiers de confiance, **l'Association e-Enfance** bénéficie de procédures de signalement exclusives et accélérées des comportements et contenus indésirables observés sur ces réseaux de communication, notamment constitutifs de cyber-harcèlement.

## 3. INFORMER POUR SENSIBILISER PLUS LARGEMENT

### ➤ Informer

**Slogan du clip national de la campagne 2017-2018 : « Le harcèlement, pour l'arrêter il faut en parler ».** Par une campagne nationale audiovisuelle menée en novembre 2017, le ministère de l'Éducation nationale et ses partenaires ont sensibilisé le grand public à l'importance du rôle du témoin et à la nécessité de libérer la parole.

<https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/campagne-2017-2018/>

### ➤ Communiquer

- Un site internet : <https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/>
- Une page Facebook @Nonauharcèlementalecole
- Un centre de ressources « Non au harcèlement »

Les élèves, les familles et les professionnels peuvent y trouver des ressources pour identifier les situations de harcèlement et être guidés dans leur démarche.

Le ministère de l'Éducation nationale a engagé un partenariat avec les médias pour assurer la visibilité de la lutte contre le harcèlement auprès du grand public.

#### 4. FORMER

La complexité des dynamiques du harcèlement nécessite que les professionnels développent une expertise fine pour reconnaître, prendre en charge et résoudre ces situations. Des modules de formation initiale et continue, intégrés au parcours professionnels des fonctionnaires, sont mis en place par le ministère et les académies.

**Depuis la rentrée 2017 sont créés des groupes académiques « climat scolaire » (Gacs)** pour une meilleure coordination des actions sur les territoires et des stratégies de prévention des violences. Les travaux du Gacs concernent à la fois le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degrés, et portent sur le climat scolaire, sur la mesure et la prévention des violences, notamment du harcèlement.



# Les résultats de la campagne contre le harcèlement (2017-2018)

## ENQUÊTE DE VICTIMATION 2017 DE LA DEPP

Selon l'enquête nationale de climat scolaire et de victimation parue en décembre 2017 (<http://www.education.gouv.fr/cid66113/94-des-collegiens-declarent-se-sentir-bien-dans-leur-college.html>), les collégiens ont une opinion positive sur le climat : 94,1 % d'entre eux affirment se sentir bien dans leur établissement. Cette proportion est en hausse par rapport aux années précédentes.

Plus positive pour les filles que pour les garçons, l'opinion des collégiens sur le climat scolaire devient légèrement moins favorable au fil de la scolarité. Alors que 94 % des élèves de sixième pensent que l'on apprend bien ou très bien dans leur collège, ils ne sont plus que 87 % parmi les élèves de troisième. Les élèves scolarisés en réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP+) ont une perception moins positive du climat scolaire : 64 % de ces collégiens déclarent ne pas ressentir de violence dans leur établissement.

Les types de victimation déclarés n'ont pas changé entre 2013 et 2017 : les insultes, les vols de fournitures scolaires, les surnoms désagréables et l'ostracisme sont les quatre atteintes les plus souvent citées. Si les garçons sont davantage victimes de violences physiques (24 % déclarent avoir été frappés contre 13 % pour les filles), les filles évoquent plus souvent la mise à l'écart et sont davantage victimes de cyber-harcèlement (8 % contre 6 % pour les garçons).

**De façon globale, le nombre de collégiens déclarant un nombre d'atteintes pouvant s'apparenter à du harcèlement est en légère baisse par rapport aux autres années (5,6% en 2017 contre 6,1% en 2011).**

## LE CONCOURS « NON AU HARCÈLEMENT » 2017-2018

Avec le soutien de nombreux partenaires, le ministère organise la 5<sup>ème</sup> édition du Prix « Non au harcèlement ». Ce concours permet de distinguer les affiches et vidéos conçues par les élèves et les personnels des établissements scolaires.

**Pour cette 5<sup>ème</sup> édition, les projets dans la catégorie « harcèlement sexiste et sexuel » sont abordés dès la classe de cinquième. Une nouvelle rubrique « prix cyber » est proposée à l'ensemble des tranches d'âge.**

# Approfondir la lutte contre le harcèlement (2018-2019)

## UNE CAMPAGNE 2018 QUI INSISTE SUR LA PRÉVENTION DU SEXTING

- **Les cyberviolences et plus particulièrement la prévention du « sexting » au cœur de la prochaine journée nationale « Non au harcèlement »**

Pour sensibiliser la communauté éducative à ce problème, le premier jeudi du mois de novembre est l'occasion d'insister sur la lutte contre le harcèlement. L'objectif de cette journée nationale « Non au harcèlement » est de sensibiliser, de prévenir, de former des professionnels, mais aussi de prendre en charge les victimes.

Après le harcèlement en primaire, le cyberharcèlement et le rôle du témoin, la prochaine campagne portera sur les cyberviolences, avec une attention particulière portée aux violences en ligne liées à la diffusion d'images intimes à l'insu des victimes (le sexting). Les violences répétées, physiques, psychologiques et verbales ne s'arrêtent pas à l'enceinte de l'établissement scolaire, elles se poursuivent sur les téléphones portables, sur internet et les réseaux sociaux. Le clip de sensibilisation de la campagne sera dévoilé de manière officielle le jour de la mobilisation, et sera inspiré d'un projet récompensé lors du dernier concours consacré à la lutte contre le harcèlement.

- **Élargir la campagne aux violences sexistes, sexuelles et homophobes** en proposant davantage d'outils de prévention à destination des équipes éducatives.

Un groupe de travail, composé de différents experts et partenaires, piloté par la mission de prévention des violences en milieu scolaire, se chargera de la refonte des guides ainsi que de la construction de séquences pédagogiques. Toutes ces nouvelles ressources seront disponibles sur le site Non au harcèlement.

- **Les ambassadeurs lycéens, les graines d'ambassadeurs**

La prévention par les pairs a donné des résultats très encourageants. C'est pourquoi le ministère a généralisé la formation des « ambassadeurs lycéens » contre le harcèlement et le cyberharcèlement. Formés, les lycéens initient des actions de prévention avec leurs camarades ou d'autres élèves des collèges et écoles alentours. Ce dispositif permet de valoriser le rôle des élèves et de leur donner des responsabilités au sein de leur établissement.

**Pour amplifier cette démarche, le ministère souhaite développer des projets de prévention en direction des collégiens.** Le dispositif « graines d'ambassadeurs », en cours d'expérimentation, offrira aux élèves, dès le collège, la possibilité de porter ces sujets après une rencontre avec les équipes académiques de formateurs.

- **La formation des personnels au repérage et à la prise en charge des situations**

Le ministère de l'Éducation nationale poursuit la mise en œuvre de plan de formation des 310 référents « harcèlement » répartis sur l'ensemble du territoire. Ces personnels sont régulièrement sensibilisés et formés aux évolutions des pratiques de harcèlement ainsi qu'à la prise en charge des victimes. **Les objectifs pour les prochaines formations :**

- diffuser des méthodes nouvelles qui ont fait leur preuve ;
- ajouter au magistère des personnels du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré un chapitre dédié au harcèlement sexiste et sexuel ;
- intégrer un module sur la prévention du harcèlement sexiste et sexuel au séminaire annuel des référents harcèlement.

# Focus sur les dispositifs présentés à Dijon

## LES LYCÉENS AMBASSADEURS ET LE THÉÂTRE FORUM

A l'occasion des semaines de l'engagement lycéen, une rencontre inter CAVL (Conseil académique de la vie lycéenne) a été organisée entre les académies de Dijon et Aix-Marseille. Le programme a été construit afin de lancer la réflexion des élus autour de deux thématiques : « Créer pour résister » ou « Résistant ou complice ? » proposés par le Camp des Milles\*.

De cette réflexion, la thématique du harcèlement a émergé. Des représentants lycéens et les élus au CAVL d'Aix-Marseille ont proposé aux élus de Dijon de les initier à l'utilisation du théâtre forum dans le cadre des formations par les pairs : « ambassadeurs de la lutte contre le harcèlement »

Le théâtre interactif (théâtre forum) est une méthode de travail en groupe inspirée par le Théâtre de l'Opprimé d'Augusto Boal (1931-2009). Elle consiste en une mise en situation fictive permettant de prendre spontanément la parole dans le cadre d'un jeu théâtral libre, ludique, humoristique et surtout accessible à toutes et tous. [https://www.nonaharcelement.education.gouv.fr/wp-content/uploads/2016/03/2016\\_non\\_harcelement\\_cahier\\_activites\\_int.pdf](https://www.nonaharcelement.education.gouv.fr/wp-content/uploads/2016/03/2016_non_harcelement_cahier_activites_int.pdf)

## LE RÔLE DES INFLUENCEURS ET LA CYBERPRÉVENTION

Nino Arial est un jeune comédien-humoriste qui participe à la lutte contre le harcèlement. Sa parole sur les réseaux sociaux contribue notamment à sensibiliser les jeunes internautes sur les risques du harcèlement.

### **Pourquoi vous engager dans la lutte contre le harcèlement ?**

*Le harcèlement est un sujet très peu abordé dans la société mais il est pourtant à la base d'énormément de problèmes que rencontrent certains adultes anciennement harcelés : manque de confiance en soi, peur des autres, isolement... En tant que YouTubeur, c'est important de lutter contre le cyber harcèlement : aujourd'hui les jeunes sont hyper présents sur les réseaux sociaux et peu d'entre eux font la différence entre le monde réel et le monde virtuel. Recevoir des critiques est alors très violent, il faut réussir à s'en distancer.*

### **De quelle manière intervenez-vous auprès des collégiens et lycéens ?**

*Il y a une multitude de projets en cours. L'Éducation nationale prend très à cœur le problème du harcèlement scolaire. Je participe notamment à des conférences et des sessions de formation de jeunes responsables de la prévention contre le harcèlement.*

### **Quel message souhaitez-vous adresser aux jeunes qui regardent vos vidéos ?**

*Soyez vous-même, ayez confiance en vous et croyez en vos rêves. Soyez tolérants et prenez la vie avec légèreté !*

\* Seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public, ouvert en septembre 1939 au sein d'une tuilerie située entre Aix-en-Provence et Marseille, le Camp des Milles est aujourd'hui un musée d'Histoire et des Sciences de l'Homme innovant et unique en France. S'appuyant sur son histoire, il permet de comprendre comment les discriminations, les racismes, l'antisémitisme et les extrémismes peuvent mener au pire.

Deux numéros verts,  
deux plateformes d'écoute  
ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS, APPELEZ :

## HARCÈLEMENT

**3020**

Service & appel  
gratuits \*

\* Ouvert du lundi au vendredi  
de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h

## CYBERHARCÈLEMENT

net  
ecoute.fr

n° Vert 0800 200 000

**NON AU HARCÈLEMENT**

[NonAuHarcelement.education.gouv.fr](http://NonAuHarcelement.education.gouv.fr) - [#NonAuHarcelement](https://twitter.com/NonAuHarcelement)